



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 47/11

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :			
En exercice : 29	Présents : 25	Votants : 29	Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 06 OCT. 2011

Affiché le : 07 OCT. 2011

L'An deux mille onze, le vingt neuf septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 20 SEPTEMBRE 2011

PRÉSENTS : Mmes et MM. MAUREL, AUDIGUIER, BEVILLE, CANEZIN, DURAND, GONZALEZ, LIAN, SALAÛN, SANCHEZ, ANDUZE, BENHADJ, BERNES, CASTAING, DECAMPS, ESPINOSA, GUZOU, MARQUIER, ZAMBONI, LLOUBERES, PÉTIT, RIGAUD, SCHINTONE, TISSEYRE, GESTA, MOUNIC.

PROCURATIONS

M. FERTE	à	Mme MOUNIC
M. LOUISE	à	Mme GESTA
M. PLATEAU	à	M. CANEZIN
Mme BELLION-FTIENNE	à	M. MARQUIER

Secrétaire : Monsieur Sébastien RIGAUD a été élu à l'unanimité.

OBJET : Création de poste Adjoint d'Animation Principal de 2^{ème} classe - avancement de grade

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre de l'évolution statutaire de la carrière des agents communaux et vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 14 avril 2011, il convient de créer un poste d'Adjoint d'Animation Principal de 2^{ème} classe à temps complet.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

- De créer un poste d'Adjoint d'Animation Principal de 2^{ème} classe dans les conditions énoncées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 29 septembre 2011

Le Maire,

Lysiane MAUREL

